

2013-06-25

2012-4592

® PRE-STRIKE

GRANULES

Un régulateur de croissance des insectes pour prévenir l'émergence des moustiques adultes

DOMESTIQUE

GARANTIE : (S)-Méthoprène [Isopropyl (2E, 4E, 7S)-11-methoxy-3, 7, 11-trimethyl-2, 4-dodecadienoate] 1,5 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION

IRRITANT POUR LES YEUX

N° D'HOMOL. 28152 L.P.A.

Contenu net : 500 g

**Wellmark International
100 Stone Road West, bureau 111, Guelph (ON) N1G 5L3**

1-800-688-7378

INTRODUCTION : Les granules PRE-STRIKE sont conçues pour l'application dans l'eau stagnante où se développent les larves de moustiques (gigoteurs). (Voir le mode d'emploi.) Ce produit est efficace contre les moustiques, y compris les espèces *Culex* et *Culiseta*, dans l'eau stagnante. Après l'application du produit, les larves de moustiques peuvent continuer à se développer et atteindre le stade pupe, mais n'émergeront pas en insectes adultes. Le (S)-méthoprène n'a aucun effet sur les moustiques qui ont atteint le stade pupe ou adulte avant le traitement. Le (S)-méthoprène est libéré graduellement des granules, et son action devrait durer pendant environ 21 jours dans les sites aquatiques ayant un débit d'eau minimal.

MODE D'EMPLOI

Les granules PRE-STRIKE ne doivent être utilisées que lorsque les larves de moustiques sont présentes dans :

- l'eau stagnante entièrement confinée à la propriété de l'utilisateur, où le courant de débordement, sans pouvoir être drainé, ne dépasse les limites de la propriété que pendant moins d'une semaine (par exemple, dépressions inondées périodiquement, étangs)
- l'eau contenue (par exemple, bains pour oiseaux, jardinières, pneus usagés, étangs décoratifs et citernes pluviales) qui ne peut pas être vidée, drainée, rincée ou changée au moins toutes les semaines

NE PAS appliquer ce produit sur l'eau conçue pour déverser au-delà des limites de votre propriété (par exemple, fossés, drains, gouttières ou puisards de bassins hydrologiques qui se vident dans les drains agricoles ou les collecteurs d'eaux pluviales municipaux). AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT sur une étendue d'eau où le courant de débordement risque de s'étendre au-delà des limites de votre propriété, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial ou territorial puisqu'un permis peut être exigé.

Afin d'aider à prévenir les infestations de moustiques sur votre propriété, éliminer les gîtes à larves de moustiques. Pour ce faire, déverser, rincer à grande eau ou vider les eaux contenues et les eaux stagnantes, dans la mesure du possible, au moins toutes les semaines ou plus souvent lorsque les larves de moustiques sont présentes. Par exemple, enlever les débris de feuilles dans les gouttières, percer des trous dans le fond des balançoires faites de pneus et dans le fond des pneus usagés, déverser l'eau accumulée sur les couvertures de piscines, retourner les brouettes et autres contenants, vider l'eau contenue dans les bacs de recyclage ou les contenants pour les déchets, couvrir les citernes pluviales d'un filet moustiquaire, remplacer l'eau des baignoires pour les oiseaux et chlorer les piscines.

MOMENT PROPICE POUR L'APPLICATION : Commencer le traitement dès qu'on aperçoit les larves de moustiques, au printemps. Pour détecter la présence des larves de moustiques, examiner la surface de l'eau afin de voir les larves qui se déplacent dans un mouvement en forme de « S ». Appliquer tous les 21 jours, tant que sont présentes les larves de moustiques. Après l'application de ce produit, les larves de moustiques peuvent continuer de se développer jusqu'au stade pupe, mais n'émergeront pas en adultes.

DOSE D'APPLICATION : Mesurer d'abord la surface d'eau à traiter, puis parsemer uniformément la quantité nécessaire de granules PRE-STRIKE sur la surface de l'eau.

Eau peu profonde : Pour les surfaces où la profondeur de l'eau est moins de 60 cm (2 pieds), appliquer à raison de 5 mL de granules (équivalent à une cuillerée à thé rase) par 6 m² (64 pieds carré) de surface d'eau.

Eau profonde : Pour les surfaces où la profondeur de l'eau dépasse 60 cm, doubler la quantité de granules par aire de surface indiquée ci-dessus. Se référer aux tableaux ci-dessous pour des exemples de quantité de granules nécessaires pour traiter diverses aires de surface. Pour des contenants ou aires de surface de petites dimensions (p. ex., citernes pluviales), appliquer à raison de 2 granules par 5 litres d'eau. Ne pas utiliser avec de la nourriture les ustensiles (telles que les cuillères à soupe) ni les tasses ou cuillères à mesurer qui sont entrés en contact avec ce produit.

DOSE D'APPLICATION DANS L'EAU PEU PROFONDE (profondeur de moins de 60 cm) :

Aire de surface d'eau à traiter	Quantité de granules
3 m ² (32 pi. ca.)	2,5 mL (½ cuillerée à thé)
6 m ² (64 pi. ca.)	5 mL (1 cuillerée à thé)
12 m ² (130 pi. ca.)	10 ml (2 cuillerées à thé)
20 m ² (215 pi. ca.)	15 ml (3 cuillerées à thé ou 1 cuillerée à soupe)
75 m ² (800 pi. ca.)	60 mL (4 cuillerées à soupe)
300 m ² (3 200 pi. ca.)	250 mL (1 tasse)

DOSE D'APPLICATION DANS L'EAU PROFONDE (profondeur dépassant 60 cm) :

Aire de surface d'eau à traiter	Quantité de granules
3 m ² (32 pi. ca.)	5 mL (1 cuillerée à thé)
6 m ² (64 pi. ca.)	10 mL (2 cuillerées à thé)
12 m ² (130 pi. ca.)	20 mL (4 cuillerées à thé)
20 m ² (215 pi. ca.)	30 mL (2 cuillerées à soupe)
75 m ² (800 pi. ca.)	120 mL (½ tasse)
300 m ² (3 200 pi. ca.)	500 mL (2 tasses)

PRÉCAUTIONS : Éviter de respirer les poussières. Cause une irritation des yeux modérée. Nocif en cas d'absorption par la peau. Porter des gants de caoutchouc pendant la manipulation du produit. En raison de la taille et de l'abrasivité des granules, porter des lunettes protectrices et une chemise à manches longues et un pantalon lors de la manipulation du produit. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Ne pas appliquer dans l'eau qui peut être utilisée comme eau potable pour les humains ou le bétail. Ne pas appliquer sur l'eau qui n'est pas confinée à la propriété où elle est traitée. Seules les étendues d'eau confinées ou les eaux stagnantes peuvent être traitées.

PREMIERS SOINS : CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination des déchets. Ne pas réutiliser le contenant vide.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Ne pas appliquer sur les eaux vidées dans les cours d'eau publics.

ÉLIMINATION : Lorsqu'il est vide, rincer le contenant et vider le contenu dans l'aire de traitement. Éliminer le contenant avec les ordures ménagères ou le faire recycler grâce au programme de collecte sélective.

PRE-STRIKE est une marque de commerce déposée de Wellmark International. E.P.A. Est. No. 2724-TX-1 36193C

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))